

DECRET N° 2019/4051 /PM DU 28 OCT 2019  
 portant nomination d'un responsables dans les services centraux du  
 Ministère des Finances.-

**LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ;
- Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- **Monsieur HAYATOU SANDA**, Inspecteur Principal des Régies Financières (Trésor), Matricule 554 398-C, précédemment en service au Ministère des Finances, est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Chef de la Division de la Microfinance à la Direction Générale du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire, en remplacement de Monsieur AHMADOU BOUBA, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**Article 2.**- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

**Article 3.**- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en anglais et en français./-

YAOUNDE, le 28 OCT 2019

**LE PREMIER MINISTRE,  
 CHEF DU GOUVERNEMENT**



**Joseph DION NGUTE**



SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
 SECRETARIAT GÉNÉRAL  
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
 ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME